

Taxe d'aménagement

COMMUNES	taux Global	Sect N°1	Sect N°2	Sect N°3	Sect N°4	Sect N°5	Sect N°6	Exonération locaux Habitation aidés hors PLAI	Exonération pour Financement PTZ	Exonération sur locaux à usage industriel Et artisanal	Exonération commerce de Détail (-400 m²)	Exonération sur Immeuble classé Ou inscrit	Exonération surfaces annexes à usage de stationnement des locaux habitation aidés hors PLAI et ne bénéficiant pas de l'exo totale	Exonération des surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin Soumis à DP	Maisons de santé sous maîtrise d'ouvrage communale
Berfay	1,50%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%				100,00%	
Bessé-sur-Braye	1,50%															
La Chapelle-Huc	1,00%									100,00%						
Cogners																
Conflans-sur-Anille																
Dollon	1,50%															
Écorpain																
Val d'Etangson (Évaillé)																
Lavaré	2,00%															
Marolles-lès-Sai	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%					
Montaillé	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				
Rahay																
Saint-Calais	1,00%									50,00%	50,00%				50,00%	
Sainte-Cérotte																
Saint-Gervais-de	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				
Val d'Etangson (Sainte-Osmane)																
Semur-en-Vallon																
Valennes	1,00%															
Vancé																
Vibraye	1,00%									50,00%	50,00%				100,00%	

PVR

COMMUNES	Prix	Localiation
Lavaré	3,70 €/m²	la route de Saint Maixent rue de l'Aumônerie